

Prêt à jeter

Ce soir ARTE diffuse "Prêt à jeter" une fascinante enquête sur l'histoire de l'obsolescence programmée, un concept largement appliqué par l'industrie et qui consiste à raccourcir délibérément la vie d'un produit pour en augmenter la consommation.

J'ai eu par hasard l'occasion de le voir il y a quelques jours sur LA UNE, chaîne de la télévision Belge et je vous invite à regarder ce passionnant et édifiant reportage.

L'Obsolescence Programmée, idée complètement opposé au développement durable, ne date pas d'hier. Dès 1920 un cartel fut formé pour limiter la durée de vie des ampoules électrique à incandescence. Elles ne devaient pas dépasser 1000 heures alors que précédemment elles pouvaient durer plus de 2500 heures ! Cette entente sera condamnée en 1953, sans effet.

Non seulement il y eu une entente entre fabricants via ce cartel, mais il y avait aussi un système d'amende pour ceux dont les ampoules dépassaient le seuil de 1000 heures. Des brevets ont été déposé pour des ampoules durant jusqu'à 100.000 heures mais aucune ne se retrouve sur le marché.

En 1928, une revue de publicité influente en envisageait le besoin sans détournements : " Un article qui ne s'abîme pas est une tragédie pour les affaires ". C'est une tragédie également pour la société moderne de la croissance, laquelle se base sur un cycle de plus en plus accéléré de production, de consommation et de gaspillage. Les ingénieurs sont contraints de créer des produits qui s'usent plus vite pour accroître la demande des consommateurs.

Un Américain a même proposé un projet de loi définissant une durée de vie légale pour chaque objet, et pour les consommateurs ne remplaçant pas les objets périmés ou les utilisant encore un système de pénalisation était proposé.

Aujourd'hui l'obsolescence programmée existe toujours avec les conséquences environnementales qui en découlent - tels que les énormes dépotoirs de "déchets électroniques" aux alentours des villes dans des pays sous développés comme au Ghana où les déchets informatiques arrivent par conteneurs.

Outre l'exemple des lampes à incandescence, le documentaire étudie des objets familiers tels les baladeurs comme l'iPod dont Apple, malgré son prix, n'envisageait pas de remplacer la batterie et quand les utilisateurs ont vu leur baladeur rendre l'âme 18 mois plus tard, seul un procès a eu raison d'Apple qui a mis alors en place un service de remplacement des batteries et étendu leur garantie. Toujours côté électronique avec les imprimantes dont le nombre d'impressions est limité. Autre exemple, celui des bas Nylon qui ne filent plus. Si les consommatrices sont ravies, les commerciaux sont au plus mal et les ingénieurs sont forcés d'inventer des produits moins résistants.

Ce documentaire présente aussi des exemples de l'esprit de résistance qui est en train de naître parmi les consommateurs et d'autres modèles économiques : de la décroissance, prônée par Serge Latouche, à une industrie qui produirait et recyclerait à l'infini, à l'image de la nature.

C'est un documentaire passionnant que je vous recommande.

"Prêt à jeter" Mardi 15 février 20:40 sur ARTE

Vous pourrez aussi le revoir sur le site d'ARTE pendant la semaine qui suit sa diffusion à l'antenne.

Par

Publié sur Cafeduweb - Planète - Ecologie le mardi 15 février 2011

Consultable en ligne : <http://ecologie.cafeduweb.com/lire/12480-pret-jeter.html>